

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Jacques Prevert - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Jacques Prevert - BTS - Services - Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	6	1327	6

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'image et du son pour gérer des productions, exploiter des équipements ou mettre en oeuvre des techniques de montage et de post-production

Disposer de compétences pour s'adapter à un environnement, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement

Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations

Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la mise en oeuvre de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Rythme de l'alterance : Une semaine sur deux (sur le temps scolaire)

Enseignements (par semaine) :- Technique de Mise en Oeuvre (TMO) : 8h- Culture Audiovisuelle et Artistique (CAA) : 8h

- Technologie des Equipements et Supports (TES) : 6h

- Physique : 4h

- Environnement Economique et Juridique (EEJ) : 2h

- Anglais : 2h

- Projets : 5h

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour l'étude des dossiers de cette année, la commission de recrutement a tenu compte de volets :

- 1- La scolarité : - les notes de première et de terminal plus les notes obtenues au baccalauréat et lors des études supérieures le cas échéant, - les appréciations des enseignants et des conseils de classe, - l'avis du chef d'établissement le cas échéant,
- 2- La motivation - l'appétence au métier, évaluée par la lettre de motivation notamment, - l'expérience (professionnelle ou pas) dans le domaine, - le projet de formation et le projet professionnel, Une commission de 5 enseignants a étudié les dossiers au fur et à mesure des candidatures.
- 3- Après une validation de leurs pré-requis académiques par la commission de recrutement, les candidats pré-sélectionnés doivent trouver une entreprise, nous transmettant une fiche descriptive des activités et le CV du tuteur. Ces éléments permettent à l'établissement de valider l'adéquation entre les tâches en entreprise et la formation, dans le cadre de l'apprentissage. Les 8 premiers candidats qui nous proposent une entreprise seront définitivement acceptés à la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Au vu de la qualité des candidatures et des profils des postulants, nous constatons que :

- certains candidats, avec de très bons résultats scolaires, négligent la lettre de motivation et/ou ne mettent pas suffisamment en avant leurs atouts non académiques. Ils se retrouvent donc moins bien classés que d'autres candidats avec d'assez bons résultats, mais qui ont su montrer leur appétence au métier et leur motivation.

=> il convient d'apporter un soin particulier à chacun des éléments du dossier de candidature, au regard du taux d'intégration extrêmement faible.

- une certaine méconnaissance de la formation, qui est exigeante en terme d'investissement de la part des étudiants, d'autant plus qu'il n'est pas si simple de suivre le rythme de l'apprentissage (une semaine en entreprise, une semaine en centre de formation).

=> il convient de bien construire son projet, en se renseignant au préalable sur le contenu de la formation, le référentiel du diplôme, les débouchés ...

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau Scolaire	Résultats dans les matières scientifiques, ou des sciences humaines / littéraires.	Fiche avenir : Notes obtenues au bac de français oral et écrit. Notes de Math, Sciences et d'anglais.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Savoir être	Lettre de motivation : Appréciations sur l'implication et l'investissement dans le travail	Essentiel
	Qualité de l'orthographe	Savoir faire	Lettre de motivation : Qualité de la rédaction de la lettre de motivation et des autres éléments constitutifs du dossier	Très important
	Avis du Chef d'établissement et du Conseil de classe	Savoir être	Appréciation des bulletins, du conseil de classe et un avis du chef d'établissement très favorable ou favorable au minimum.	Essentiel
Savoir-être	Autonomie	Professionalisme	CV : Appréciation de situations nécessitant une autonomie ou des prises d'initiatives	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Esprit d'équipe	Professionnalisme	CV + Lettre de motivation : Appréciation des projets / actions menés en équipe	Important
	Appréciation de l'attitude scolaire	Professionnalisme	Ponctualité, bavardage, attitude...	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Appétence à la formation et au secteur d'activité	CV + Lettre motivation : Appréciation de la cohérence de la / des candidature(s) par rapport aux projets de formation et professionnel. Connaissance de l'environnement professionnel et des métiers de l'audiovisuel. Intérêt pour les filières artistiques du cinéma, de la télévision. S'intéresser au domaine de la technologie relative l'audiovisuel. Aptitude à travailler en équipe. Éventuellement, stages et expérience dans le domaine.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Appétence à la formation et au secteur d'activité	Participation à des projets scolaires et extra-scolaires dans l'audiovisuel. Pratiques autonomes (Informatique, Bricolage,...)	Très important

Signature :

Arnaud DAVID,

Proviseur de l'établissement Lycée Jacques Prevert